

Image not found or type unknown



Vente de maison suite a un divorce

Par **papa48**, le **03/07/2018 à 14:25**

bonjourndivorce depuis 6 ans maison toujours a mon nom desirerai vendre cette maison elle habite dans cette maison et paie remboursement loyer quelle son mes droits et quelle part j'aurais

Par **Lag0**, le **03/07/2018 à 14:29**

Bonjour,rnA qui appartient la maison ? A vous seul ?rnLe jugement de divorce a t-il statué sur un éventuel droit d'occupation de madame ?rnPourquoi parlez-vous de "remboursement loyer" ? Votre ex-femme est-elle locataire de cette maison ?

Par **papa48**, le **03/07/2018 à 14:33**

non a deux mais le nom c'est moi paie impot foncier pas locataire rembourse prêt mais ne fait pas travaux a faire a eu degat des eaux pas reparerrnrnrn**Bonjour,rnMerci de bien vouloir faire un effort de rédaction, il manque tellement de mots dans vos message que c'est à peine compréhensible !**

Par **Lag0**, le **03/07/2018 à 14:40**

Difficile de vous suivre...rnVous dites plus haut : "maison toujours a mon nom" et maintenant

"non a deux mais le nom c'est moi paie impot foncier".
Je crois comprendre, en faisant un effort, que cette maison est donc en indivision entre vous deux. Mais pourquoi dites-vous alors qu'elle est "à votre nom" ?
Si elle est bien en indivision, et si le jugement de divorce ne prévoit rien à ce sujet (à vérifier tout de même), vous pouvez exiger une sortie d'indivision. Soit votre ex-femme vous rachète votre part, soit vous vendez tous les 2 la maison à un tiers.
Mais si votre ex-femme refuse un accord amiable, il faudra passer par la justice et prévoir quelques années de procédure...

Par **papa48**, le **03/07/2018** à **14:43**

moi veux a tout prix vendre cette maison et ne veut pas